Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 48 (1919)

Heft: 19

Rubrik: Petite correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5.	6. ₁
$1 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 6 \text{ m.}$	3 m. + 5 m. + 2 m. =
$2 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 7 \text{ m.}$	4 m. + 3 m. - 5 m. =
$3 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 10 \text{ m.}$	8 m. - 4 m. + 3 m. =
$9 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 10 \text{ m.}$	10 m. - 3 m. - 4 m. =
$4 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 2 \text{ m.}$	$2 \times 2 \text{ m.} + 5 \text{ m.} =$
$7 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 4 \text{ m.}$	$3 \times 3 \text{ m.} - 4 \text{ m.} =$
$9 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 5 \text{ m.}$	6 m. : 2 + 4 m. =
$10 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 4 \text{ m.}$	10 m. : 2 - 3 m. =

Ces exercices se font oralement et par écrit, en plusieurs leçons. Ils peuvent A. PERROTTET. être raccourcis ou allongés selon les besoins.

PETITE CORRESPONDANCE

Maintenant que la vie scolaire bat de nouveau son plein, nous allons reprendre l'échange de correspondances sur des questions d'ordre pratique et professionnel concernant l'enseignement. Dans ce but, les membres du corps enseignant sont instamment priés d'adresser leurs communications à la Rédaction de la partie pratique du Bulletin. Les questions comme les réponses seront l'objet d'une attention particulière et contribueront à donner de la vie et de l'intérêt à notre organe scolaire.

Question Nº 1. — Quels moyens préconisez-vous pour renforcer, à l'école primaire, la tendance vers l'éducation nationale? Prière de les faire ressortir par quelques exemples tirés de chacune des trois branches formant le groupe de l'enseignement civique.

Poids et mesures

Ces jours derniers, on pouvait voir à la vitrine d'une librairie de Fribourg, un tableau des « Poids et Mesures » représentant les mesures usuelles. Etant donné que ce tableau n'est pas fait pour les écoles de la Suisse, je crois qu'il est nécessaire de mettre en garde les membres du corps enseignant qui auraient l'intention de se procurer un tableau de ce genre. Venant de Paris, ce tableau figure les mesures usuelles, telles qu'elles sont prescrites pour la France, elles ne sont pas en tout conformes à la loi fédérale sur les poids et mesures, ni aux arrêtés du Conseil fédéral. La chaîne d'arpenteur, le décamètre-ruban (chevillière), les mesures de capacité en fer-blanc, s'ils sont comme les représente ce tableau, ne peuvent pas être poinconnés chez nous. Ne sont pas admis non plus, en Suisse, ni les poids en godet qui rentrent les uns dans les autres, ni la balance de Roberval. Les journaux du pays n'ont-ils pas publié dernièrement